

**Article de Liberté Dimanche  
(édition dominicale de Paris-Normandie-Rouen)  
paru dimanche 14 janvier 2018.**

<http://www.paris-normandie.fr/ouverture/en-normandie-les-anti-linky-ne-lachent-pas-prise-PK11939262>

...Pour le directeur territorial d'Enedis, Linky - qui ne serait rien de moins que « la première brique de la transition énergétique » - n'émettrait pas en permanence : « La consommation sera mesurée en temps réel et transmise une fois par jour ». **Éric Naizet** insiste sur le fait que « le compteur, sa pose et la dépose de l'ancien sont gratuits. Il fait partie du branchement et n'appartient pas au client. **Mais il a le droit de refuser l'installation...** Et on ne va pas casser la porte ! Il s'agit de mettre de l'intelligence dans le système, d'assurer un suivi plus fin, de s'adapter aux nouvelles technologies, aux énergies renouvelables, de favoriser l'autoconsommation et de consommer moins ».

DIMANCHE 14 JANVIER 2018

NORMANDIE

5



**Tendance.** Intelligent, économique et écologique pour les uns. « Big Brother » intrusif, malsain, peu fiable voire dangereux pour les autres. Le nouveau compteur Linky reste un sujet... électrosensible.

Vendredi dernier à Rouen, Khaled montre le compteur qui lui a été imposé manu militari en septembre dernier (photo Stéphanie Péron)

# Linky, ils ne lâchent pas prise

## Repères

- 2 millions de compteurs Linky ont déjà été posés en France, au rythme de 35 000 par jour. En **Seine-Maritime**, plus de 200 000 compteurs posés. Dans l'**Eure**, environ 34 000. Pour se tenir au courant : ■ Le **numéro vert** d'Enedis : 0800 054 659.
- Réunion (collectif Stop Linky 76-27) le 7 février à la salle de Fêtes de **Tourville-la-Rivière** avec Arnaud Durand, avocat parisien qui a lancé une action collective en justice.
- Réunion le 15 février à 20 h. à la Halle aux Toiles de **Rouen** (collectif Stop Linky Rouen Agglo).

La fée électricité ne fait plus rêver. Elle fait ses comptes : 35 millions de compteurs électriques à changer avant 2021, un marché colossal au coût annoncé de 5 milliards d'euros. Le déploiement pour le moins rapide se ferait à marche forcée : pressions, harcèlement, intimidations, violation du droit de propriété, empoignades... Linky ferait même pêter les plombs à certains : un locataire de **Rouen** a porté plainte après une altercation violente avec un sous-traitant d'Enedis, dénonçant « des méthodes mafieuses » : il a appelé la police après un sévère accrochage avec le technicien, qui en a profité pour installer le compteur ! Des dizaines d'entreprises sous-traitantes sont en effet de la partie, à l'image de Solution 30 ou OKServices qui sont impliqués dans plusieurs affaires de ce type. Mais seul le directeur général de cette dernière, Christophe Castaigne, a daigné répondre laconiquement à nos sollicitations... En renvoyant vers le « donneur d'ordre Enedis », l'ex-ERDF, filiale à 100 % d'EDF qui distribue l'électricité sur quasiment tout le territoire national. Même technique chez Khaled (le prénom a été changé), qui s'est lui empoigné avec deux techniciens d'Enedis. Le Rouennais qui « demande juste qu'on applique le principe de

précaution et que les citoyens ne soient pas traités comme des cales-barres » s'est vu répondre par les forces de l'ordre appelées à la rescousse : « *Laissez-le faire son travail* ». Sous son capot vert fluo, le boîtier est bourré d'électronique. Des « compteurs intelligents et hypercommunicants » qui transmettent à distance les relevés de consommation et permettent de payer juste l'énergie que l'on consomme pour ses promoteurs. Un espion à domicile inutile qui provoque pannes à répétition, nuisances électromagnétiques et factures qui explosent pour ses détracteurs, qui demandent a minima le droit au refus. Alain Corré, du collectif Stop Linky Rouen Agglo, y voit trois problèmes majeurs : santé avec la coexistence des ondes, libertés publiques avec la collecte automatique des informations et sécurité avec le piratage éventuel : « *Qui tient Linky tient le pays ! C'est une arme de guerre* ». Sans compter « *la bonne affaire pour Enedis, les économies de personnel grâce au relevé automatique, l'installation forcée, l'obsolescence programmée, les normes trop permissives concernant les champs magnétiques générés qui augmentent l'électromag (pollution électromagnétique, NDLR), un courant dénature et la permanence de l'exposition* ».

En l'état actuel des connaissances, et bien que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ait classé les émissions d'ondes comme « *potentiellement cancérogènes* », l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) a conclu il y a un an à une « *faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants [...] engendre des effets sanitaires* ». Mais les études sur le long terme manquent... Appliquant le principe de précaution, environ 500 communes françaises ont pris des arrêtés interdisant la pose, à l'image de **Saint-Etienne-du-Rouvray**. « *Une démarche nécessaire* » pour son maire (PC), qui recueille régulièrement des témoignages d'administrés ayant eu à subir « *des démarches agressives* ». Joachim Moysse est d'ailleurs consulté par d'autres maires qui veulent suivre son exemple, « *comme tout récemment la ville d'Alençon* ». Mathilde Rieant, membre du collectif Stop Linky de la pointe de Caux dénonce les « *nouvelles conditions générales de vente (CGV) envoyées par EDF* », « *des demandes qui ne seraient accessibles qu'au client, alors qu'Enedis met en place son Open Data ! Qu'est-ce qui nous garantit que ces données ne seront pas revendues ou utilisées à d'autres fins ?* » et la « *gabegie* » économique :

« *La durée de vie du bon vieux compteur est de plusieurs décennies, quand le Linky ne passera pas les quinze ans !* » Qui paiera alors ? « *On nous parle de transition énergétique alors qu'on va mettre à la poubelle 35 millions de compteurs qui fonctionnent et génèrent une surconsommation d'électricité nationale ?* » Son conseil ? « *Ne rien signer et barricader son compteur* ». Opacité versus obscurantisme ? Les deux parties se traitent mutuellement de mar-

« **Première brique de la transition énergétique** »

chands de peur. Pour le directeur territorial d'Enedis, Linky - qui ne serait rien de moins que « *la première brique de la transition énergétique* » - n'émettrait pas en permanence : « *La consommation sera mesurée en temps réel et transmise une fois par jour* ». Éric Naizet insiste sur le fait que « *le compteur, sa pose et la dépose de l'ancien sont gratuits. Il fait partie du branchement et n'appartient pas au client. Mais il a le droit de refuser l'installation... Et on ne va pas casser la porte ! Il s'agit de mettre de l'intelligence dans le système, d'assurer un suivi plus fin, de s'adapter aux nouvelles technologies, aux énergies renouvelables, de favoriser l'autoconsommation et de consommer moins* ». Avec plus de pédagogie et de transparence, le courant passerait mieux.

[www.stoplinsky.fr](http://www.stoplinsky.fr)

JOCEFLE